



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Contrôle de la présence de perturbateurs endocriniens

Question écrite n° 2573

Texte de la question

Mme Marielle de Sarnez attire l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la santé sur la présence de perturbateurs endocriniens et de substances allergènes et irritantes dans bon nombre de produits cosmétiques et d'hygiène affichant pourtant des mentions évoquant leur caractère apaisant ou hypoallergénique. De tels produits ont des effets avérés sur la santé. Elle lui demande par conséquent de bien vouloir lui communiquer le bilan des actions entreprises sous son ministère et de lui indiquer les initiatives nouvelles qu'elle entend prendre afin de contrôler l'utilisation de ces substances dans les produits cosmétiques et d'hygiène.

Données clés

Auteur : [Mme Marielle de Sarnez](#)

Circonscription : Paris (11^e circonscription) - Mouvement Démocrate et apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 2573

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Solidarités et santé](#)

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [31 octobre 2017](#), page 5257

Question retirée le : 19 janvier 2021 (Fin de mandat)